poubelles au mauvais moment, tu risques d'avoir une amende, de la même façon que si tu paies en retard tes impôts ou si tu gares ta voiture au mauvais endroit. Tu peux t'asseoir à une table de six personnes maximum, sans QR code tu ne peux pas entrer, et à onze heures tu dois être chez toi. "Ton enfant ne sera plus jamais libre non plus", dit le notaire en montrant son ventre rond. "Il devra aller à l'école, qu'il le veuille ou non, et fera de son mieux, sinon il aura.. (la voix du notaire tremble pour souligner la gravité de la situation) ..un certificat C". Laissez tout cela entrer un instant.

Shiva a une question. La police peut-elle encore prendre sa couverture? Le notaire rit. Si un

policier t'enlève ta couverture, dit-il, à partir de maintenant, cela s'appelle du vol, et tu peux te plaindre à un autre policier, car dès maintenant, ils travaillent pour toi. Eh oui, ajoute-t-il rapidement. Dans la pratique, il reste encore du travail à faire à ce sujet.

Shiva n'a pas besoin de réfléchir longtemps. Oui, dit- elle. Je le veux. Entre d'une part, une attestation C, une amende de stationnement, un ticket CST, une formation menant à un métier dans un secteur en pénurie et une déclaration d'impôts, et d'autre part, une naissance dans le froid dans les bois suivie d'une mort probable par noyade, le choix est vite fait. Shiva devient citoyenne le 85.03.19 - ***.** -

précédemment connue sous le nom de Nele Van den Broeck. Voilà mon expérience de pensée. J'ai vu un panneau lors d'une manifestation qui disait que nous ne sommes pas libres. C'est vrai. La liberté est quelque chose que nous, citoyens, n'avons jamais connu. Heureusement. La liberté n'est qu'une autre façon de dire qu'il ne nous reste plus rien à perdre.

La liberté c'est comme le sel dans la soupe. Trop peu, c'est mauvais, mais trop, c'est encore pire. La liberté, la vraie liberté, signifie qu'aucune autorité ne se soucie que vous soyez en train de mourir.

C'est quelque chose que je ne souhaite à personne.



Lorsque vous faites un don, ETM note vos données dans sa base de données afin de mieux vous informer. Conformément à la loi du 8 septembre 1992 sur la protection de la vie privée, il vous est possible de consulter ces données, de les modifier ou de les faire biffer. Nous ne donnons pas vos données à d'autres organisations.

signé, tout en précisant votre organis	e formulaire d'ordre permanent ci-après sme bancaire :
Veuillez verser tous les mois la somn	ne de € de mon compte au profit du compte BE57 0000 0399 9935
Je me réserve le droit d'annuler ou d	e modifier cet ordre à tout moment.
Nom	Prénom
Rue	N°
Code postal	Localité
Date	Signature

Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels,

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou avec le notaire de votre choix.

C.C.P. BE57 0000 0399 9935 de l'A.S.B.L. ENFANCE TIERS MONDE

Rue de Dinant 5 bte 11 - 1000 Bruxelles - Tel. 02 503 11 53 E-mail: etm.kdw.brussels@skynet.be - www.enfancetiersmonde.be RPM Tribunal de l'Entreprise Bruxelles - NN 409.451.054

Pour le Grand-Duché de Luxembourg : IBAN LU741111026190970000 de Enfance Tiers Monde A.S.B.L.

Nos sincères condoléances à la famille et aux amis de

- Révérend Jean-Marie Claeys Boùùaert
- Monsieur Paulo van den Hove d'Ertsenryck
- Madame Elisabeth Lemay
- Madame Agnès Dumont de Chassart

Collaboration

- François Claeys Boùùaert
- Jessica Levita
- Johanna Vandamme

Le journal de



l'organisation non gouvernementale agréée



enfance TIERS MONDE



E D I T O R I A L

Après deux années difficiles à vivre dans un contexte de pandémie mondiale, et malheureusement pour certains, dans lesquelles il fallait dire adieu à, ou craindre pour la santé de ses proches à cause du Covid-19, nous pouvons enfin revenir à une existence plus normale : il y a moins de mesures restrictives, plus de contacts possibles et plus de perspectives de voyage. Une situation que pas mal de gens intitulent comme « le royaume de la liberté ».

J'ai remarqué avec un étonnement croissant au cours de la dernière année que pour un certain nombre de personnes, cette liberté absolue équivalait à rejeter ou à remettre en question tout ce que le gouvernement et les scientifiques fournissaient à la population à titre d'information, ce qu'ils présentaient comme des actions essentielles et ce qui était donné pour aider concrètement les citoyens et les entreprises à traverser la crise avec le moins de dommages possible.

En particulier sur les médias sociaux, il y avait une forte dualité, qui a parfois conduit à un débat féroce ou à une polémique, jusqu'à la négation de l'existence du virus, qu'elle soit ou non étayée par des sources fiables et vérifiables.

Les tentatives de récupération d'inspiration politique ou idéologique, de certaines couches au sein de notre population, étaient également remarquables...

Cela m'a souvent rappelé tous ces gens dans les pays du Sud qui ont dû se débrouiller sans aide, sans masques faciaux, sans vaccins ou médicaments, sans le filet de la sécurité sociale ni soutien financier pour leurs activités économiques perdues...

Je me demande si cette liberté, dont beaucoup parlent, n'a pas un sens différent pour chacun, et dépend du contexte dans leguel on vit, lié à la cohésion, à l'esprit civique et à la solidarité au sein de la

Toujours sur les réseaux sociaux, je suis tombée sur un texte interpellant d'une femme écrivain flamande sur ce thème; je partage avec plaisir ce texte avec vous.

Personnellement, ce dont je me souviens le

plus de la pandémie, c'est le grand esprit civique et la solidarité de la grande majorité des populations, partout où les nombreux agents de soins ont été appréciés, honorés et remerciés à juste titre.

C'était vraiment réconfortant.

Mars, de l'attention internationale pour les droits des femmes

Chers amis

Dans de nombreux pays, dont l'Europe, la pandémie a eu un impact négatif majeur sur en particulier les filles et les femmes, souvent les plus grandes victimes de la pauvreté, des abus et de la violence.

Mais il y a aussi de l'espoir que des leçons seront tirées et que les initiatives qui améliorent leurs conditions de vie et leurs perspectives d'avenir seront de plus en plus axées sur ceux et celles qui ont été les plus durement touchés.

Et qui de mieux pour agir que ces filles et ces femmes elles-mêmes? Dans le monde entier, des filles et des femmes fortes se battent pour l'égalité des droits pour les filles. De l'arrêt des mariages d'enfants et de l'excision à l'accès à une éducation de qualité, ces femmes sont de véritables héroïnes et travaillent parfois dans des circonstances très difficiles et dangereuses. Et peu importe à quel point leurs actions peuvent sembler petites, leur impact est parfois énorme.

C'est pourquoi nous faisons également des efforts pour la sécurité des filles et des femmes, afin qu'elles puissent étudier mais aussi travailler sans crainte ni risque d'être maltraitées ou abusées. Dans un environnement sûr, les femmes et les filles peuvent devenir de bonnes travailleuses, entrepreneuses et mères qui donneront à la prochaine génération d'enfants un avenir

Avec des remerciements sincères pour votre soutien. Cordialement,

> Johanna Vandamme Secrétaire générale

TRIMESTRE 1 2022

REFLEXION

Mon humanité est liée à la vôtre, car nous ne pouvons être qu'humain ensemble.

Desmond Tutu.



Brièvement dans ce numéro

- | Editorial
- | Kivu : programme en faveur des travailleurs domestiques
- | Hors de la loi

RD du Congo/Kivu: programme en faveur des travailleurs domestiques

Ce sont des travailleurs L'action vise les jeunes les plus propre bien-être familial «invisibles», disponibles à tout moment. Jour et nuit. 7 jours sur 7. Ils sont pourtant travail dans les ménages, dans les moins bien payés. Parfois privés de salaire. Dans la plupart des pays africains, aucune loi ne les protège contre les abus. Il s'agit pourtant d'un secteur pourvoyeur d'emplois, à condition qu'il soit reconnu et organisé.

Tout le monde en convient, le travail domestique est un secteur pourvoyeur d'emplois à condition qu'il s'exerce dans un cadre légal. Certains pays africains ont décidé déjà d'y mettre de l'ordre. D'autres pays du continent pourraient suivre, d'autant que la plupart d'entre eux ont ratifié la convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les travailleurs domestiques, entrée en vigueur le 5 septembre 2013.

Depuis 2010, le réseau IDAY milite pour la protection des enfants d'une part, et la reconnaissance légale et la formation des travailleurs domestiques adultes d'autre part. S'appuyant sur l'expertise de longue date des organisations locales sur cette question, IDAY et ses partenaires sont convaincus que la reconnaissance légale du travail domestique ses 14 pays partenaires. et l'offre de possibilités Le jeune est placé au éducatives sont primordiales centre du programme en pour mettre fin à l'emploi d'enfants comme travailleurs domestiques et promouvoir les droits des travailleurs domestiques adultes.

Avec le soutien moral et financier partiel de la Coopération belge au Développement, nous démarrons un programme quinquennal de formation des jeunes adultes travailleurs domestiques, en partenariat avec ce réseau IDAY au Kivu. vulnérables, exclus de l'école, qui sont en situation de les trois villes Goma, Bukavu et Uvira.

Nombre d'entre eux ont un parcours de vie dans la rue. Les filles sont particulièrement représentées dans le travail domestique et souffrent davantage des violences sexuelles.

Le développement d'une formation spécifique et adaptée pour plus de 600 jeunes vulnérables est prévu. Le curriculum sera mis au point en étroite collaboration

par la mise en place d'un cadre de collaboration plus professionnel et mieux encadré.

Notre approche invite aussi les autorités à prendre leurs responsabilités en matière de droits humains, en particulier ceux des enfants et en lien avec le travail décent. Ils sont les responsables des politiques locales et sont en mesure de prendre des actes législatifs et politiques pour changer la situation des enfants et jeunes travailleurs domestiques.

L'approche vise aussi un important travail de plaidoyer



Photo: site web www.lday.org

belge de développement, qui exécute la coopération gouvernementale belge dans renforçant ses capacités pour augmenter son autonomie et formuler son projet de vie. L'approche envisage aussi l'enfant dans sa communauté directe : l'employeur et les parents de l'enfant

ENABEL,

avec

sont

l'agence

prenantes.

employeurs considérés comme des acteurs de changement, qui peuvent intervenir positivement sur le projet de vie du jeune et indirectement, sur leur

parties

auprès des autorités pour adapter le cadre législatif et réglementaire, et en ratifier particulier convention 189 de l'OIT sur le travail décent pour les travailleurs et travailleuses domestiques. Sʻil est ambitieux d'atteindre les autorités nationales Kinshasa depuis le Kivu, il est toutefois réaliste de cibler les autorités provinciales d'ambitionner changements réglementaires au niveau provincial et municipal.

Si ce projet vous tient à cœur, nous vous remercions pour votre don avec la mention « travail domestique »

Hors-de-la-loi

Nele Van den Broeck (lundi 29 novembre 2021 De Standaard) Traduction libre par ETM

Je me demande si je peux mettre mon numéro de registre national dans mon testament. Pour l'instant, ce n'est qu'une expérience de pensée, car je n'ai pas de testament. Je n'ai pas beaucoup de valeur à donner, et encore moins d'enfants. Mais ma citoyenneté, magnifiquement résumée en onze chiffres, dont six composent ma date de naissance, je voudrais la donner à titre posthume à quelqu'un qui ne l'a pas.

La citoyenneté est aux citoyens ce que l'eau est à un poisson. Je n'ai iamais connu une autre vie que celle des droits et des devoirs. Comme je vis dans un État-providence, je peux supposer que l'on s'occupera de moi dans une certaine mesure.

Si je suis malade, je peux aller chez le médecin : si ie veux lire. je peux aller à la bibliothèque. Si je suis cyber harcelée par un homme puissant, je peux aller au tribunal. Si je ne vais vraiment pas bien, je peux appeler le numéro de prévention du suicide, une institution subventionnée par un État qui veut maintenir ses citoyens en vie même si eux ne le veulent pas. Dans l'ensemble, je pense que c'est une bonne

Supposons que je meurs jeune. Parce que je faisais du vélo à Bruxelles avec son infrastructure non-adaptée, parce que je ne portais pas de masque et que j'étais au mauvais moment et au mauvais endroit, ou parce que la ligne de prévention du suicide était à ce moment occupée. Et ensuite, mon notaire lit précision que mes costumes de spectacle seront attribués à mes nièces, que mes organes seront donnés à la science, et que mon numéro national sera donné à quelqu'un qui en a besoin. Mon notaire soupire, une autre hippie...

Le notaire enfile ses bottes et son imperméable, et se rend dans les bois autour de Calais. C'est là que vivent les hors-la-loi. J'ai un numéro national à donner, déclame le notaire, année de naissance: quatre-vingtcing. Timidement, un buisson bruisse, une personne apparaît. Cela pourrait être une femme enceinte, de trente-six ans peutêtre. On pourrait l'appeler Shiva. "Tu es sûre ?" demande le notaire. Tu ne seras plus jamais libre. Tu dois avoir une adresse. Une carte d'identité. On attend de toi que tu aies un emploi, mon testament et stipule avec le FOREM ne te laissera jamais, jamais, tranquille. Si tu sors tes

EXONÉRATION FISCALE

A PARTIR DE 40 € SUR BASE ANNUELLE VOUS RECEVREZ UNE ATTESTATION FISCALE. ETM est responsable du projet sur le plan juridique, administratif, financier et comptable. ETM a le droit de propriété juridique de la libéralité et décide de manière autonome de son affectation. (Ci. RH.26/567.400 concernant l'AR/CIR92)

					Handtekening(en) Signature(s)												OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT ORDRE DE VIREMENT															
Bij invulling met de hand, é	án HC	OED	V ET	TED a	of oilf	or in	711/05	t (of b	dorna	d nor	waki	io																				
Si complété à la main, n'inc	liquer	qu'u	ine se	eule I	MAĴL	JSCL	ILE o	u un s	seul d	chiffr			bleu	ı) par	case	9																
Gewenste uitvoeringsdatum in	de toe	koms	st / Da	ite d'e	exécut	tion s	ouhait	tée da	ns le f	futur													Bedr	ag / N	Mont	ant		ľ		EU	R 	 ENT
Rekening opdrachtgever (IBAN) Compte donneur d'ordre (IBAN)																																
Naam en adres opdrachtgever Nom et adresse donneur d'ordr	е																															٦
Rekening begunstigde (IBAN) Compte bénéficiaire (IBAN)	В	Ε	5	7	0	0	0	0	0	3	9	9	9	9	3	5																
BIC begunstigde BIC bénéficiaire																																
Naam en adres begunstigde Nom et adresse bénéficiaire	Ε		F	Α	Ν		Ε		Т			R				0		D			S	В	L									
	R 1	0		0	D	E B	R	D	X	N E	A L	N L	E	S	5		В	Т	Ε	1	1											
Mededeling Communication																																